



ENQUÊTE JOC LES JOBS D'ÉTÉ

Baromètre sur les conditions de vie et de travail des jeunes

Enquête réalisée en 2013 et 2014 auprès de 451 jeunes de 15 à 30 ans

La JOC agit depuis 60 ans auprès des jeunes saisonniers.

Cet été encore, les jeunes de la JOC se mobilisent pour tenir des accueils saisonniers. Dans ces points de rencontre, les travailleurs saisonniers trouvent des informations et du soutien en cas d'abus, pour faire respecter leurs droits. En allant à la rencontre des jeunes saisonniers, la JOC réalise des enquêtes régulières pour mieux connaître leurs situations de vie.

UN JOB POUR SURVIVRE



Du job accessoire au job vital

Lors de nos dernières enquêtes, la première motivation des jeunes pour travailler pendant l'été était de gagner de l'argent « de poche » : 64% en 2007, 51% en 2010. Désormais, la majorité des jeunes travaillant pendant l'été le font pour vivre le reste de l'année (50,3% en 2014).

Toujours plus de difficultés à trouver un job d'été

Chez les jeunes rencontrés, beaucoup expriment de grandes difficultés à trouver un job d'été : 21,3% des jeunes n'avaient pas réussi à en trouver un en 2010, ils sont 23,5% en 2014. Pour ceux qui ont réussi à décrocher un contrat, c'est avant tout en se débrouillant seul (21,1%), mais également par l'intermédiaire de leur famille ou amis, ce qui montre l'importance du réseau.

DES CONDITIONS DE TRAVAIL AU RABAIS

Des heures supplémentaires non payées

37,7% des saisonniers ne sont pas payés pour leurs heures supplémentaires, et ne les récupèrent pas. Après une légère amélioration entre 2007 et 2010, on constate désormais une aggravation avec un chiffre qui a presque doublé en 4 ans.

La question des contrats de travail

Près de 10% des saisonniers interrogés déclarent ne pas avoir de contrat de travail. Travailler sans écrit devrait systématiquement être refusé par un salarié car en cas d'impayé de salaire, il devra apporter la preuve d'une relation de travail pour faire valoir ses droits. Côté employeur, l'écrit évite des litiges ultérieurs sur les conditions d'emploi, notamment le temps de travail et le salaire.

Pas de jour de repos pour 17,6% des jeunes

Alors qu'un jour de repos hebdomadaire est obligatoire, 17,6% des saisonniers interrogés n'ont pas eu droit à une journée de repos. Ce chiffre a doublé par rapport à 2010 (8%), ce qui montre une fois de plus que les conditions de travail des saisonniers se détériorent.

• NOS PROPOSITIONS •

La formation des jeunes au droit du travail



La JOC milite pour une formation aux bases sur les droits et devoirs du travailleur, obligatoire pour chaque jeune en fin de collège, au lycée, en CFA, études supérieures et tout au long de la vie active. Cette formation devra être adaptée aux publics concernés et permettra à chacun d'apprendre à connaître les services disponibles en termes d'emploi, de formation, de santé et de démarches administratives.

La création de maisons des saisonniers



Les jeunes travailleurs saisonniers doivent pouvoir s'informer sur le logement, la santé, la formation, les droits du travail... La JOC propose la création de maisons qui rassembleraient ces informations, données par les services de l'Etat et des syndicats dans un même lieu. Elles rompraient également l'isolement vécu par les saisonniers.

L'augmentation des moyens de l'inspection du travail l'été



L'inspection du travail doit renforcer sa présence sur les sites touristiques pendant la saison afin d'assurer le respect des droits de chacun et l'application de sanctions lorsque des infractions sont constatées.

LA JOC C'EST QUOI ?

La JOC, c'est la Jeunesse Ouvrière Chrétienne : une association de 10 000 garçons et filles de milieu populaire, âgés de 15 à 30 ans. Ensemble, ils discutent, réfléchissent et agissent pour avoir prise sur ce qu'ils vivent et changer ce qui ne va pas autour d'eux et dans la société. Les initiatives qu'ils mènent touchent à toutes les dimensions de leur vie : boulot, fric, logement, santé, loisirs... Avec 120 fédérations locales, la JOC est la seule association nationale de jeunes de milieu populaire. Elle est gérée et animée par les jeunes eux-mêmes.

Les accueils saisonniers de la JOC



Les jeunes de la JOC tiennent des accueils saisonniers pour informer, aider, soutenir les jeunes saisonniers dans les lieux touristiques : sur la Côte Normande, au Grau-Du-Roi, aux Sables D'Olonne, à la Baule, à l'Île de Ré, à Lourdes, à Fouesnant... Les jocistes vont à la rencontre des jeunes travailleurs saisonniers sur leurs lieux de travail ou lieux de vie pour les informer sur leurs droits et briser l'isolement. Ils proposent un lieu convivial pour se retrouver, leur faire partager leurs expériences et les difficultés rencontrées.



246 Bd Saint Denis - BP36
92403 Courbevoie CEDEX

Tél. : 01 49 97 00 00
Fax : 01 49 97 00 01

contact@joc.asso.fr
www.joc.asso.fr

